

224C1933
FR0000054322-FS0744

14 octobre 2024

Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CIBOX INTER@CTIVE
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 14 octobre 2024, le concert composé de M. Ming-Lun Sung, M. Laurent Balian et M. Georges Paul Lèbre a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 octobre 2024, le seuil de 15% du capital de la société CIBOX INTER@CTIVE¹ et détenir 39 099 318 actions CIBOX INTER@CTIVE représentant autant de droits de vote, soit 14,81% du capital et 17,74% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Ming-Lun Sung	16 017 149	6,07	20 871 798	7,58
Laurent Balian	12 640 800	4,79	12 640 800	4,59
Georges Paul Lèbre	10 441 369	3,95	15 320 238	5,57
Total concert	39 099 318	14,81	48 832 836	17,74

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total d'actions de la société CIBOX INTER@CTIVE.

¹ Société transférée sur Euronext Growth Paris le 30 septembre 2022.

² Sur la base d'un capital composé de 264 083 638 actions représentant 275 253 924 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.